



Recuperer ou supprimer ses parts sociales

Par **skwals**, le **19/11/2012** à **14:22**

bonjour,

lors de l'acquisition d'un crédit auto auprès de ma banque, ma conseillère me dit qu'il faut souscrire à des parts sociales.

Maintenant je souhaiterais les récupérer ou les supprimer

Est-ce possible? car je ne vois aucun changement concernant les parts à part des réunions dans lesquelles on demande d'élire un représentant.